

2016

Quand le hasard fait bien les choses ...

Régis Meissonier

IAE School of Management, Montpellier University, France, regis.meissonier@umontpellier.fr

Follow this and additional works at: <http://aisel.aisnet.org/sim>

Recommended Citation

Meissonier, Régis (2016) "Quand le hasard fait bien les choses ...," *Systèmes d'Information et Management*: Vol. 21 : Iss. 3 , Article 6.
Available at: <http://aisel.aisnet.org/sim/vol21/iss3/6>

This material is brought to you by the Journals at AIS Electronic Library (AISeL). It has been accepted for inclusion in Systèmes d'Information et Management by an authorized administrator of AIS Electronic Library (AISeL). For more information, please contact elibrary@aisnet.org.

éditorial

Quand le hasard fait bien les choses...

Régis MEISSONIER, *Rédacteur en Chef*

Les évaluations des articles soumis à la Revue *Systèmes d'Information et Management* s'étalent sur plusieurs cycles (trois la plupart du temps) qui composent une période plus ou moins longue selon les modifications demandées aux auteurs et la réactivité de ces derniers à soumettre une version révisée (parfois moins de deux mois jusqu'à parfois près d'un an¹). Au final, les articles sont publiés au fil de l'eau sans qu'il soit possible *a priori* de faire des regroupements thématiques (ce qui, au demeurant, est l'objectif d'un numéro spécial et non d'un numéro régulier). Toutefois, si le hasard « fait bien les choses », nous en avons aujourd'hui une illustration puisque les trois articles publiés dans ce numéro couvrent les trois secteurs d'activité économique : l'agriculture, l'industrie et les services. Les technologies de l'information y exercent des rôles forts différents, alimentent des problématiques qui le sont tout-autant, et mettent en évidence, encore une fois, que la propriété inhérente d'un système d'information demeure l'organisation qu'il supporte et par laquelle il est supporté.

L'article d'Emilie Hoareau, Alain Cucchi et Chantal Fuhrer offre une recherche dans un domaine où les contraintes géographiques et économiques sont particulièrement prenantes : la collaboration

entre acteurs du secteur agroalimentaire de La Réunion, de l'île Maurice, de Rodrigues, des Seychelles, des Comores et de l'Afrique du Sud. Certains lecteurs pourront voir là un terrain bien spécifique et même se poser la question de l'intérêt d'une recherche en *Systèmes d'Information* ainsi circonscrite sur un archipel de l'océan indien... Bien des théories célèbres en Sciences de Gestion ont pourtant été développées à partir de terrains d'études singuliers qui d'ailleurs leur en ont conféré la richesse. N'est-ce pas en investissant l'exploitation des coquilles St Jacques en baie de Saint-Brieuc que Callon (1986) a développé sa théorie de la sociologie de la traduction ? N'est-ce pas en analysant les usages des technologies et outils dans les mines de charbon qu'Emery & Trist (1960) ont proposé l'approche socio-technique ? Que dire également de l'improvisation organisationnelle chère à Karl Weick inspirée du fonctionnement d'une caserne de pompier (1993) ou encore de celui d'un orchestre de jazz (1977) ? Force est de constater que le terrain étudié par nos trois auteurs est fertile pour comprendre le rôle des technologies de l'information à l'innovation au sein secteur agroalimentaire. A la différence d'autres articles qui ont été conduits sur les réseaux d'inn-

¹ Le comité de rédaction impose maintenant un délais maximum de re-soumission d'une nouvelle version d'article.

vation ou les écosystèmes d'affaires, cette recherche s'intéresse au développement pérenne de chacun des membres du réseau et non à la simple atteinte d'objectifs liés à un projet économique donné. Cet article est issu de la thèse de doctorat soutenue par le premier auteur et dont Alain Cucchi nous propose une fiche de lecture pour celles et ceux qui souhaitent avoir plus de détails sur la recherche qui avait été menée en amont (voir la rubrique « revue de thèse »).

Claudio Vitari et Elisabetta Raguseo s'intéressent aux apports de l'exploitation massive des données numériques dans le secteur industriel. Du fait du déploiement des puces RFID, des capteurs de toutes sortes, des « compteurs intelligents » (et même maintenant des robots de nouvelle génération : « Cobot »), le secteur industriel a développé progressivement des architectures informatiques générant une grande quantité de données de toutes natures (écrites, auditives, visuelles, olfactives, etc.) permettant autant de traçages de flux et de dispositifs de contrôle à distance assistés par ordinateurs. Pour autant, la question de la rentabilité de tels investissements dans les données digitales demeure légitime bien que peu sujette à une réponse consensuelle. Pour cela, les auteurs mobilisent le concept de la capacité dynamique des organisations (Teece *et al.*, 1997) comme élément modérateur permettant, là encore, de mettre en évidence l'enjeu de repenser l'organisation de pair avec les TI qui les supportent.

Dans le secteur financier, la plupart des mouvements de capitaux reposent sur des indicateurs quantitatifs (cours des titres, indices de solvabilité, de performance, etc.). La crise de 2007 a rappelé les travers de ces processus semi-automatisés ou automatisés, et qui, par un effet en chaîne, peuvent accélérer l'effondrement des marchés. Pour autant, même lorsque le marché boursier n'était pas informatisé, les crises financières avaient lieu et parfois avec de plus grandes ampleurs. Le déclenchement de la crise de 1929 est lié au fait que, en deux semaines seulement, les courtiers avaient diminué les prêts consentis de 120 000 000 \$ (Kindleberger, 1986). C'est, donc davantage les fondements des mécanismes de décisions du secteur financier qui doivent être questionnés plus que l'éventuel rôle amplificateur exercé par les technologies de l'information. L'octroi de crédits n'échappe pas à la règle, puisque le mécanisme d'endettement des ménages aux USA est à l'origine de la crise de 2007. Or, outre les données financières, et autres indicateurs comptables permettant de systématiser des décisions d'octroi ou de refus de crédits, les technologies de l'information permettent de stocker une pléthore d'informations qualitatives censées permettre de prendre en compte les spécificités de l'emprunteur (que celui-ci soit un particulier, une PME, ou une start-up). Amélie Artis et Simon Cornée investissent le processus d'octroi de crédit dans les banques solidaires en cherchant la place qu'occupent ces informations qualitatives sur les dossiers clients. Comment ces informations s'articulent aux données quantitatives ? Comment ces savoirs idiosyncrasiques sont interprétés et utilisés (donc en dehors de logique décisionnelle systématique) ? Cet article apporte des réponses originales sous l'angle d'une recherche en Systèmes d'Information et non selon des théories qui auraient pu être empruntées à la finance (finance comportementale par exemple).

Bonne lecture !

RÉFÉRENCES

- Bougon M., Weick K.E., Binkhorst D. (1977), « Cognition in Organizations: An Analysis of the Utrecht Jazz Orchestra », *Administrative Science Quarterly*, vol. 22, n°4, p. 606-639.
- Callon M. (1986), « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques dans la Baie de Saint-Brieuc », *L'Année sociologique*, n°36.
- Emery F.E., Trist E.L. (1960), « Socio-technical Systems », in C. W. Churchman et M. Verhulst (dir.), *Management Science, Models and Techniques*, Pergamon, p. 83-97.
- Teece D.J., Pisano G., Shuen A. (1997), « Dynamic capabilities and strategic management », *Strategic Management Journal*, vol. 18, n° March, p. 509-533.
- Weick K.E. (1993), « The Collapse of Sensemaking in Organizations: The Mann Gulch Disaster », *Administrative Science Quarterly*, vol. 38, n°4, p. 628-652.